

Justificatif généré le 01/12/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 01/12/2022

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/645493

N° d'annonce : 645493

DEGREMONT FRANCE ASSAINISSEMENT

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 3.047.563 €

Siège social : TOUR CB 21 16 place de l'Iris 92040 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

444 168 553 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'une déclaration de dissolution du 28/11/2022, la société DEGREMONT FRANCE SAS au capital de 12 454 976€ ayant son siège social Tour CB21 – 16, place de l'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée 421 287 178 RCS NANTERRE,

A, en sa qualité d'associé unique décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil, de dissoudre la société par anticipation à compter de ce jour, avec un effet fiscal rétroactif au 1/01/2023.

Cette opération entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société DEGREMONT FRANCE ASSAINISSEMENT à DEGREMONT FRANCE sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Il est mis fin au mandat du Commissaire aux comptes titulaire ERNST & YOUNG et Autres.

Les créanciers de DEGREMONT FRANCE ASSAINISSEMENT ont un délai de 30 jours, à compter de la publication légale, pour faire opposition à la dissolution au tribunal de commerce compétent, la radiation de la société et la transmission du patrimoine n'étant réalisées qu'à l'expiration de ce délai.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJYTudYI

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJYTudYI>

